



# Conseil économique et social

Distr. générale  
5 août 2025  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

Réunion de haut niveau sur les transports,  
la santé et l'environnement

### Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

#### Vingt-troisième session

Genève, 22-24 octobre 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

## Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe

### Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-troisième session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 22 octobre 2025, à 15 heures\*

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Passer à la vitesse supérieure : le rôle du secteur privé dans la promotion d'une mobilité propre, saine et active.
4. Exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement :
  - a) Stratégie en matière de transports, de santé et d'environnement ;
  - b) Possibles instruments juridiques ;
  - c) Activités de communication ;
  - d) Questions financières ;
  - e) Programme de travail pour 2026 ;
  - f) Mécanismes d'exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement ;
  - g) Suivi de l'exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement.

\* La vingt-troisième session du Comité directeur se tiendra au Palais des Nations, à Genève. Les informations relatives à l'inscription et aux documents seront disponibles sur le site <https://unece.org/info/THE-PEP/events/402314>. Pour des raisons d'économie, les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires des documents cités dans le présent ordre du jour provisoire.



5. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et mécanismes internationaux.
6. Questions diverses.
7. Dates et lieux de la prochaine session du Comité et des prochaines réunions du Bureau.

## II. Annotations

### 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) devrait adopter l'ordre du jour de sa vingt-troisième session tel que l'a établi le secrétariat, dans lequel sont représentés la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe, en consultation avec le Bureau du Comité directeur.

#### Document(s)

Projet d'ordre du jour provisoire annoté de la vingt-troisième session  
(ECE/AC.21/SC/2025/1-EUCDE2422320/2.1/8)

### 2. Élection du Bureau

Conformément à son règlement intérieur<sup>1</sup>, le Comité élira un nouveau vice-président ou une nouvelle vice-présidente. La présidence est occupée par roulement par des représentant(e)s des secteurs des transports, de la santé et de l'environnement. La présidence de la vingt-troisième session représentera le secteur des transports. Les deux vice-président(e)s seront la personne devant assurer la présidence à la vingt-quatrième session et celle qui l'a assurée à la vingt-deuxième session (Genève, 28-30 octobre 2024).

### 3. Passer à la vitesse supérieure : le rôle du secteur privé dans la promotion d'une mobilité propre, saine et active

Les États membres et les parties prenantes auront la possibilité d'étudier la manière dont le secteur privé contribue à promouvoir une mobilité propre, saine et active dans la région paneuropéenne. L'accent sera mis sur le travail des associations et fédérations sectorielles qui représentent les fabricants de cycles et d'articles de sport, en soulignant leur rôle dans l'élaboration des politiques, la promotion de l'innovation et le soutien aux infrastructures et aux changements de comportement.

### 4. Exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

#### a) Stratégie en matière de transports, de santé et d'environnement

À la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Vienne (modalités hybrides), 17 et 18 mai 2021), les États membres avaient décidé d'élaborer, pour adoption en 2023, une stratégie paneuropéenne globale pour les transports, la santé et l'environnement, assortie d'un plan d'exécution précis, afin de réaliser leur ambition commune et d'orienter les travaux futurs du PPE-TSE<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir <https://unece.org/thepep/steering-committee>.

<sup>2</sup> ECE/AC.21/2021/2/Add.1-EUCHP2018924/4.3.2/Add.1, par. 3.

À sa vingt-deuxième session, le Comité directeur a adopté la Stratégie de Genève en matière de transports, de santé et d'environnement (ECE/AC.21/SC/2024/5-EUCDE2422320/2.1/5)<sup>3</sup>.

Le Comité directeur sera invité à débattre de l'exécution de la Stratégie. Les États membres seront encouragés à donner des exemples de la manière dont ils exécutent au niveau national des activités s'inscrivant dans la Stratégie et la Déclaration de Vienne. Ils seront également invités à communiquer des informations sur les autres initiatives, politiques ou projets mis en œuvre dans leur pays s'agissant des transports, de la santé et de l'environnement.

Le Comité sera invité à prendre note des résultats de cette discussion et à décider de la marche à suivre.

#### **Document(s)**

Projet de stratégie en matière de transports, de santé et d'environnement  
(ECE/AC.21/SC/2024/5-EUCDE2422320/2.1/5)

#### **b) Possibles instruments juridiques**

Dans leur déclaration formulée à l'issue de la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, les États membres avaient décidé que le Comité directeur élaborerait une liste de propositions d'instruments juridiques qu'ils pourraient adopter à la sixième Réunion de haut niveau<sup>4</sup>. À sa vingt-deuxième session, le Comité directeur a prié le secrétariat<sup>5</sup> d'élaborer un document qui passerait en revue les mesures juridiques et réglementaires prévues dans la Déclaration de Vienne et la Stratégie.

Le Comité directeur sera invité à examiner ce document en vue de la poursuite des discussions.

#### **Document(s)**

Legal and regulatory measures included in the Vienna Declaration and Geneva Strategy  
(document informel n° 1)

#### **c) Activités de communication**

À la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, il a été décidé que serait élaborée une stratégie de communication pour sensibiliser les parties prenantes et les citoyens aux possibilités et avantages offerts par des transports respectueux de l'environnement et de la santé et pour faire connaître les résultats du PPE-TSE<sup>6</sup>. Le Comité directeur, à sa vingt et unième session (Genève, 23-25 octobre 2023), a adopté cette stratégie (ECE/AC.21/SC/2023/6-EUCHP2219536/1.1/6)<sup>7</sup>.

À la vingt-deuxième session du Comité directeur, le secrétariat a présenté les activités de communication prévues pour 2025<sup>8</sup>.

Le Comité directeur sera invité à discuter des activités de communication déjà réalisées et à fournir des orientations supplémentaires concernant la poursuite de l'exécution de la stratégie.

#### **d) Questions financières**

Le secrétariat informera le Comité de la façon dont les fonds ont été utilisés en 2024 et des dépenses prévues pour 2025 compte tenu du programme de travail. Les délégations

<sup>3</sup> ECE/AC.21/SC/2024/2-EUCDE2422320/2.1/2, par. 24.

<sup>4</sup> ECE/AC.21/2021/2/Add.1-EUCHP2018924/4.3.2/Add.1, par. 4.

<sup>5</sup> ECE/AC.21/SC/2024/2-EUCDE2422320/2.1/2, par. 25.

<sup>6</sup> ECE/AC.21/2021/5-EUCHP2018924/4.3.5, par. 9 c) et tableau, domaine d'activité 1, quatrième activité de la liste.

<sup>7</sup> ECE/AC.21/SC/2023/2-EUCHP2219536/1.1/2, par. 27.

<sup>8</sup> ECE/AC.21/SC/2024/2-EUCDE2422320/2.1/2, par. 27 et 28.

souhaiteront peut-être faire des annonces de contributions en espèces ou en nature pour appuyer les activités du PPE-TSE.

**Document(s)**

Situation du Fonds d'affectation spéciale du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (ECE/AC.21/SC/2025/3-EUCDE2422320/2.1/10)

**e) Programme de travail pour 2026**

Le Comité directeur débattra du projet de programme de travail pour 2026, en examinant les progrès réalisés en 2025 par l'intermédiaire de ses mécanismes d'exécution et les résultats attendus pour 2026.

Il sera invité à passer en revue les activités menées en 2025 et à adopter son programme de travail pour 2026.

À sa vingt-deuxième session, le Comité directeur avait décidé de mener des travaux sur la santé mentale et la mobilité active et demandé au secrétariat de lui rendre compte des résultats à sa prochaine session<sup>9</sup>. Le Comité sera invité à examiner et à adopter les conclusions de ces travaux.

**Document(s)**

Projet de programme de travail pour 2026 (ECE/AC.21/SC/2025/4-EUCDE2422320/2.1/11)

Draft paper on mental health and active mobility (document informel n° 2)

**f) Mécanismes d'exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement**

Le Comité directeur se penchera sur les activités réalisées ou prévues dans le cadre des partenariats existants et nouveaux. Il souhaitera peut-être examiner les diverses manifestations et activités déjà organisées ou prévues pour la période 2025-2026 dans le cadre d'autres mécanismes d'exécution. Par ailleurs, il sera invité à examiner une proposition de révision du mandat des partenariats, suite à la demande faite au secrétariat à sa vingt-deuxième session d'élaborer, sur la base des observations reçues des partenaires, une proposition à présenter au Bureau et, sous réserve des observations de celui-ci, de proposer une version révisée du mandat dans les trois langues officielles de la CEE en vue de son adoption éventuelle à sa vingt-troisième session<sup>10</sup>.

**Document(s)**

Projet de document d'orientation sur la mobilité adaptée aux enfants et aux jeunes (ECE/AC.21/SC/2025/5-EUCDE2422320/2.1/12)

Projet de mandat révisé pour les partenariats du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (ECE/AC.21/SC/2025/6-EUCDE2422320/2.1/13)

Tracked changes version of the Draft revised terms of reference for the Partnerships of the Transport, Health and Environment Pan-European Programme (document informel n° 3)

Draft terms of reference for the Partnership on Cyclo-logistics (document informel n° 4)

**g) Suivi de l'exécution du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement**

À sa vingt et unième session, le Comité directeur a présenté les résultats de son enquête sur l'exécution du PPE-TSE pour 2023<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Ibid., par. 36 b).

<sup>10</sup> Ibid., par. 59 b).

<sup>11</sup> ECE/AC.21/SC/2023/2-EUCHP2219536/1.1/2, par. 51 à 53.

À sa vingt-deuxième session, il a demandé au secrétariat de mener une nouvelle enquête en 2025 et de lui en présenter les résultats à sa vingt-troisième session<sup>12</sup>.

À ses quarante-deuxième et quarante-quatrième réunions (tenues respectivement à Oslo, les 4 et 5 juillet 2024, et à Chisinau (hybride), les 19 et 20 juin 2025), le secrétariat a informé le Bureau du PPE-TSE qu'en raison de la pénurie persistante de personnel, il n'avait pas été en mesure de réaliser l'enquête comme prévu.

Afin de simplifier le traitement des résultats de l'enquête et l'élaboration du rapport à l'intention du Comité directeur, le Bureau a demandé au secrétariat d'élaborer, sous la forme d'un document informel, une version simplifiée du questionnaire axée sur des indicateurs quantitatifs. Il a souhaité que le Comité directeur puisse évaluer et approuver le questionnaire révisé de façon à ce que l'enquête puisse être réalisée en 2026. Le Comité directeur sera donc invité à examiner le questionnaire révisé soumis par le secrétariat.

#### **Document(s)**

Draft questionnaire to monitor the progress in the implementation of the Transport, Health and Environment Pan-European Programme (document informel n° 5)

### **5. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et mécanismes internationaux**

Le Comité sera informé de la collaboration entre le Programme et les mécanismes internationaux pertinents visant à renforcer les synergies. Il souhaitera peut-être étudier les moyens de promouvoir le PPE-TSE en tant que modèle à suivre par les autres régions et de renforcer la collaboration avec d'autres organisations et mécanismes internationaux.

### **6. Questions diverses**

Le Comité sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

### **7. Dates et lieux de la prochaine session du Comité et des prochaines réunions du Bureau**

Le Comité directeur souhaitera peut-être réfléchir au calendrier des réunions à venir, à savoir la date de sa vingt-quatrième session et les dates et lieux des prochaines réunions du Bureau.

---

<sup>12</sup> ECE/AC.21/SC/2024/2-EUCDE2422320/2.1/2, par. 72.